

SECRETARIAT GENERAL

DÉCISION CODEP-SGE-2016-015227 du 18 avril 2016

relative à la désignation de 10 inspecteurs de la radioprotection

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses L. 1333-17, L. 1333-19, L. 1421-1 et L. 1421-3, L. 1337-1-1, R. 1333-100 à R. 1333-108 et R. 1337-11 ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-22 ;

Vu la décision n° 2010-DC-0195 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 octobre 2010 établissant le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 9 ;

Sur le rapport du directeur général de l'ASN,

Décide :

Article 1^{er}

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire dont les noms figurent en annexe de la présente décision sont désignés en qualité d'inspecteur de la radioprotection pour procéder au contrôle de l'application du chapitre III du titre III du livre III de la première partie du code de la santé publique et des mesures de radioprotection prévues par les articles L. 4451-1 et L. 4451-2 du code du travail, ainsi que des règlements pris pour leur application dans les conditions fixées par les articles L. 1333-19 et L. 1421-1 et L. 1421-3 du code de la santé publique.

Leur compétence s'étend à l'ensemble du territoire national pour le domaine spécifié dans cette annexe.

Article 2

Les inspecteurs de la radioprotection mentionnés à l'article 1^{er} sont habilités à exercer les missions

de police judiciaire prévues à l'article L. 1337-1-1 du code de la santé publique dans les conditions prévues par cet article.

Article 3

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux intéressés et publiée au Bulletin Officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 18 avril 2016

Signé par
Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Pierre-Franck CHEVET

ANNEXE

DÉCISION CODEP-SGE-2016-015227 du 18 avril 2016

relative à la désignation de 10 inspecteurs de la radioprotection

Liste des 10 inspecteurs de la radioprotection

Nom – Prénom	Qualification		
	Milieu industriel	Milieu médical	Autres domaines
M. ALLENDER Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme ANGLADE Cécile	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. BURBAN Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme CARBONEL Sylvia	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. CERON Mathieu	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme De MASCUREAU Camille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. DION Bastien	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme JOSSELIN Sandrine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. LEBRUN Franck	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme PILLON Anne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>